

Élie CALIFER
Député de la Guadeloupe

Paris, le 19 septembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GREVE A EDF : LE DEPUTE ELIE CALIFER SE DIT PREOCCUPE PAR LA SITUATION DES MALADES PRIS EN CHARGE A DOMICILE

Le Député CALIFER tient à exprimer sa profonde préoccupation face aux répercussions de la grève en cours au sein d'EDF. Bien que le droit de grève soit une liberté fondamentale, consacrée par nos principes républicains, il est impératif de rappeler que le droit à la santé et à la protection des plus vulnérables l'est tout autant.

Les coupures d'électricité qui touchent actuellement notre territoire, conséquences directes du mouvement social, ont de graves incidences sur la santé de nombreuses personnes prises en charge à domicile. Des citoyens, déjà fragilisés par leur condition, se retrouvent dans une situation critique qui pourrait entraîner des pertes de chance. Au-delà des personnes qui se trouvent dans des structures de santé, le Député CALIFER pense par exemple aux personnes qui ont à effectuer leur auto-dialyse et qui, depuis maintenant quelques jours, ne peuvent la faire en toute sécurité.

Respectueux du droit de grève, le Député CALIFER observe avec une grande attention le mouvement actuel. Selon lui, il faut veiller à ce que cette crise ne s'ajoute aux autres et ne vienne pénaliser encore une fois un territoire affecté par tant de difficultés.

En conséquence, le Député CALIFER appelle toutes les parties à la responsabilité et les invite à trouver dans les délais les meilleurs les solutions qui conduiraient à l'application du protocole signé le 17 février 2023. Dans l'intérêt collectif du pays déjà éprouvé par de nombreux défis, il appelle les uns et les autres à prendre des décisions qui confortent et à abandonner celles qui pénalisent le commun.

Que l'esprit de dialogue et de responsabilité guide cette sortie de crise.